



COMMUNIQUE DE PRESSE

2022 – 2028 : le projet du conseil départemental officiellement voté

Un projet, un débat, de grands sujets de sociétés, la place singulière d'un Département : lundi 21 mars, à l'Hôtel du Département, les élus et les élus du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle ont tracé le cap pour la période 2022 - 2028. Avec l'appui éclairant et émouvant de cinq témoins venus apporter leurs regards et leur expertise (lire ci-dessous).

« Forts de nos sensibilités et de la diversité de nos opinions, nous allons débattre et délibérer démocratiquement du projet pour les habitants et les territoires de Meurthe-et-Moselle pour les six prochaines années, a annoncé en préambule Chaynesse Khirouni, présidente. Notre responsabilité à l'égard des habitantes et des habitants est immense : dans un monde de plus en plus dur à l'égard des plus fragiles, l'écueil le plus impardonnable serait l'immobilisme et la tentation gestionnaire. C'est en inscrivant le conseil départemental dans un mouvement constant d'amélioration qu'il répond à ses missions de justice sociale ».

Le projet départemental a pour ambition, pour la période de la mandature (2022 – 2028) de traduire en politiques publiques et en actions les aspirations sociales et écologiques de tous, de manière audacieuse, solidaire et citoyenne.

Audacieuse parce que le Département, chef de file des solidarités humaines et territoriales, est un échelon de l'action publique d'une grande modernité. L'action sociale s'y expérimente sans cesse et innove au service du mieux-être des Meurthe-et-Mosellans.

Solidaire parce la majorité départementale fait le choix assumé du collectif et d'un Département « bouclier social ». Il mise sur le pouvoir d'agir des publics et la mise en réseau. Un Département qui protège, accompagne et répare

Citoyenne parce que l'action publique n'a de sens que si elle accompagne une mobilisation de toutes et tous, habitantes et habitants, associations, entreprises, collectivités.

« Les grandes transitions qui s'invitent dans nos vies sont porteuses de mutations profondes mais risquent de creuser, davantage encore, des fractures sociales et générationnelles. Nous voulons contribuer à construire une société réellement solidaire et inclusive. C'est à cet enjeu que veut répondre le projet départemental 2022 – 2028 » a conclu la présidente.

Les grands témoins

Gautier Arnaud-Melchiorre, ancien de l'aide sociale à l'enfance, s'est fait le porte-parole de la jeunesse.

Sylvie Goosens, déléguée au sein de l'équipe locale de Nancy et de l'équipe régionale de Lorraine du Mouvement ATD Quart Monde, a témoigné sur la lutte contre la pauvreté, insisté sur les notions de bienveillance et de confiance.

Jean-Marie Schléret, président du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie, a rappelé les enjeux de l'autonomie.

Marie-Claude Briet-Clermont, présidente du conseil économique et social du Grand-Est et **Rose-Marie Falque**, Présidente de l'association des Maires de Meurthe-et-Moselle, ont quant à elles évoqué les questions de transition écologique et de projets des communes et de leurs groupements.

Pièce jointe : [Le projet départemental.](#)

En ligne : <http://meurthe-et-moselle.fr/actu/2022-2028-une-feuille-de-route-pour-la-meurthe-et-moselle>